



10 ans du Réseau de Chaleur Urbain

La Ville de Châteaubriant développe depuis plusieurs années une politique active et ambitieuse en faveur de la maîtrise des énergies et de la croissance verte. Un engagement qui a été marqué par deux réalisations d'envergure : la construction en 2011 d'une Chaufferie-bois et d'un Réseau de Chaleur Urbain (RCU), puis la réalisation en 2017 d'une **Centrale Solaire Thermique raccordée à ce RCU**. Ces projets novateurs en France répondent aux enjeux de la COP 21 qui vise à **réduire les émissions de carbone et ainsi limiter le réchauffement climatique**. La Ville de Châteaubriant a conclu avec la société Engie Cofely une concession de service public.

1^{er} Process de ce genre en France

1^{re} étape : la Chaufferie-bois et son Réseau de Chaleur Urbain

Dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale (PER) 1, valorisant la ressource biomasse, la Ville de Châteaubriant a décidé de construire une Chaufferie-bois et un Réseau de Chaleur Urbain.

En 2011, la Chaufferie-bois fonctionne grâce à l'énergie biomasse (bois) et au gaz. L'eau distribuée dans le réseau de canalisations enterrées est chauffée par ce mixte énergétique avant d'être injectée vers les différents équipements pour fournir de l'eau chaude et du chauffage.

2^e étape : la Chaufferie-bois couplée à la Centrale Solaire Thermique

La Ville a décidé d'aller plus loin dans sa démarche environnementale avec la construction, en 2017, d'une Centrale Solaire Thermique de plus de 1000 panneaux solaires thermiques (2200m²) raccordés au Réseau de Chaleur Urbain existant. **Ce process innovant est unique en France.**

Concrètement, les rayons du soleil (énergie gratuite) chauffent le fluide présent dans les capteurs solaires. Ainsi, les besoins en bois et en gaz sont limités. De plus, des espaces de stockage permettent de restituer la chaleur accumulée.

Financé à 70 % par l'ADEME (l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), **ce parc solaire produit chaque année plus de 900 MWh d'énergie renouvelable.**



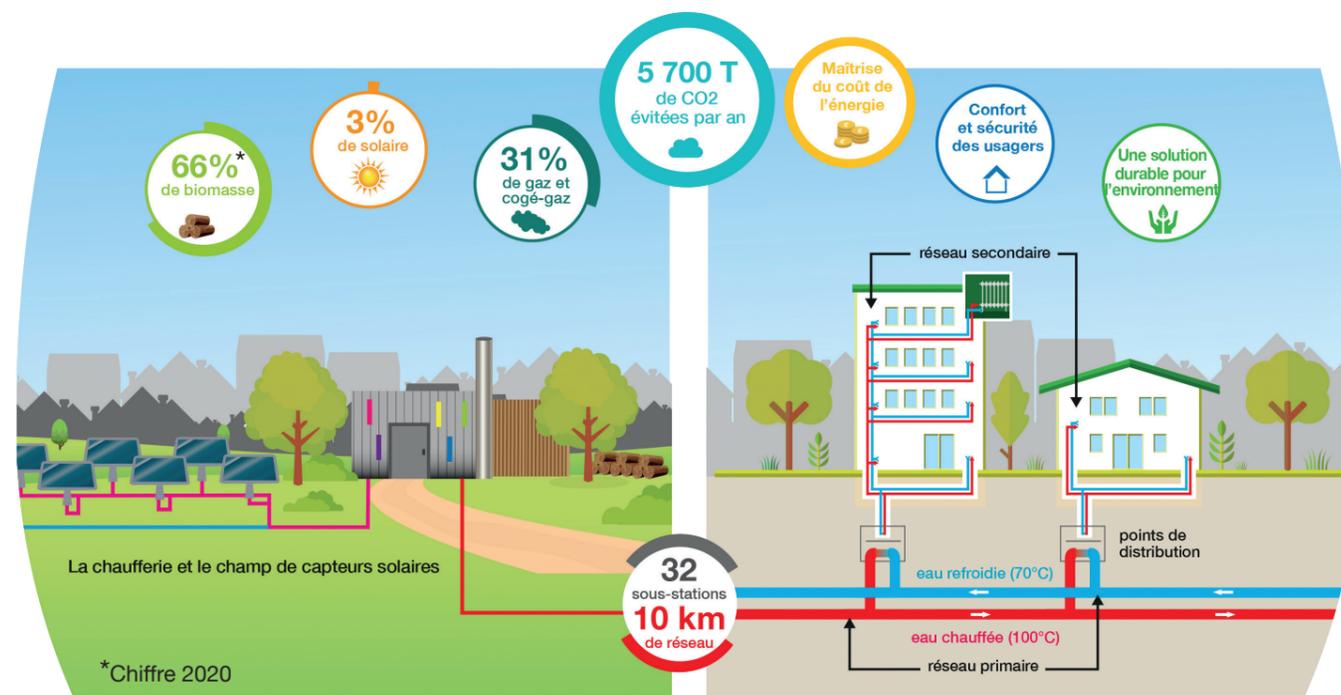
Le 15 décembre 2017, la Municipalité a inauguré la Centrale Solaire Thermique en présence de Nicole Klein, Préfète de la région Pays de la Loire, Préfète de la Loire-Atlantique, de Gérard Mestrallet, Président du Conseil d'Administration d'ENGIE et de Bruno Lechevin, Président de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME).

Quels équipements sont reliés au Réseau de Chaleur Urbain ?

D'une longueur de 10 km, le **Réseau de Chaleur Urbain** est l'un des plus importants des Pays de la Loire. Il alimente plus de 500 logements sociaux et de nombreux équipements communaux et intercommunaux, tels que :

- des équipements sportifs et culturels,
- le Centre Hospitalier,
- l'Institut de Formation en Soins Infirmiers et d'Aides-Soignantes (IFSI-IFAS),
- plusieurs écoles, collèges et lycées,
- l'espace aquatique Aquachoisel,
- l'entreprise Castel Viandes.

Le Réseau de Chaleur Urbain en un clin d'œil



Diminution de la facture énergétique

Alors que le prix des énergies fossiles flambent, le raccordement des logements sociaux à la Chaufferie biomasse permet de diminuer significativement le prix de la facture énergétique des locataires.



“ Depuis la mise en service de la Chaufferie-bois, ma facture n'a cessé de baisser. Je veux absolument garder ce système de chauffage. ”

Locataire d'un logement social du quartier de la Ville-aux-Roses.

Économies réalisées par la Ville

Grâce au raccordement de 7 bâtiments communaux au Réseau de Chaleur Urbain, la Ville de Châteaubriant a économisé près de **300 000 euros entre 2012 et 2020.**

Réduction des gaz à effet de serre

Depuis 2011, ce sont plus de 35 000 tonnes de CO₂ qui n'ont pas été émises dans l'atmosphère.



Le saviez-vous ?

Un système d'**éco-pâturage** avec des moutons d'Ouessant a été mis en place sur le site de la Centrale Solaire Thermique. Aussi, deux **ruches** sont situées sur la Chaufferie-bois. Le miel produit est redistribué aux Restos du Cœur de Châteaubriant.

Reconnaitances nationales

La Ville de Châteaubriant a été récompensée à de nombreuses reprises pour sa Chaufferie-bois et sa Centrale Solaire Thermique reliées au Réseau de Chaleur Urbain. Ces distinctions marquent l'engagement de la Municipalité en faveur de la transition énergétique et du développement des énergies renouvelables.

2011 : La **Marianne d'Or**, prix national.

2015 : Le **Label « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte »**.

De 2016 à 2019 : Le **Prix « Énergies Citoyennes »**.

2019 : Distinction au concours national **« Fier de ma commune »**, et le **« Trophée Éco Actions »**.

2021 : Le **Label « Écoréseau de Chaleur » pour la 7^e année consécutive.**

...et des citations dans des magazines nationaux et internationaux.